

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le
contrôle interne en matière de rapports financiers pour le

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

pour l'exercice 2021-22 (non audité)

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	1
2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS	1
2.1 GESTION DU CONTRÔLE INTERNE.....	1
2.2 ENTENTES DE SERVICE RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS.....	1
3. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS DU CRSNG EN 2021-2022.....	2
3.1 CONTRÔLES IMPORTANTS NOUVEAUX OU SUBSTANTIELLEMENT MODIFIÉS	2
3.2 PLAN DE SURVEILLANCE CONTINUE.....	3
4. PLAN D'ACTION DU CRSNG	3
4.1 PROGRÈS AU COURS DE L'EXERCICE 2021-2022	3
4.2 PLAN D' ACTION POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES EXERCICES SUBSÉQUENTS	3

1. Introduction

Le présent document donne de l'information sommaire sur les mesures prises par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris les renseignements sur la gestion des contrôles internes, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de l'organisme sont présentés dans le Rapport sur les résultats ministériels de 2021-2022 et le Plan ministériel de 2022-2023.

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion du contrôle interne

Le CRSNG a une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie, qui appuie l'évaluation et la surveillance de son système de contrôle interne. Son cadre de gestion du contrôle interne, qui est approuvé par le président et la dirigeante principale des finances, prévoit les mesures suivantes :

- des structures organisationnelles de reddition de comptes pour la gestion du contrôle interne afin de favoriser la saine gestion financière, notamment les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leur domaine de responsabilité en matière de gestion du contrôle;
- des ententes annuelles de gestion du rendement et d'évaluation des employés, par l'entremise desquelles tous les employés doivent attester qu'ils ont lu le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*, qui décrit leur responsabilité à l'égard de la conduite responsable;
- des orientations à l'intention des responsables des processus opérationnels concernant les incidences des changements sur les contrôles internes;
- des communications et une formation continues sur les exigences législatives, ainsi que sur les politiques et procédures qui assurent une saine gestion financière et un contrôle rigoureux;
- la surveillance de la gestion du contrôle interne, des mises à jour régulières à ce sujet et la transmission des résultats d'évaluation pertinents et des plans d'action au président, à la dirigeante principale des finances et au Comité d'audit interne (CAI).

2.2 Ententes de service relatives aux états financiers

Le CRSNG fait appel à d'autres organisations pour traiter certaines transactions ou donner de l'information, ce qui influe comme suit sur ses états financiers.

Ententes courantes

- Services publics et Approvisionnement Canada administre le versement des salaires et l'approvisionnement en biens et en services, conformément à la Délégation de pouvoirs du CRSNG, ainsi que la prestation des services de gestion des locaux.

- Le ministère de la Justice offre des conseils et des services juridiques concernant les responsabilités éventuelles du CRSNG et les réclamations dont il pourrait faire l'objet dans le cours normal de ses activités.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor donne des renseignements sur le régime d'assurance du secteur public et administre de façon centralisée le versement des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux prévus par la loi.

Ententes particulières

Le CRSNG administre les fonds qu'il reçoit d'autres ministères et organismes fédéraux pour accorder des subventions et des bourses ou verser les paiements connexes en leur nom. Pendant l'exercice, il a administré 119 358 \$ (584 753 \$ en 2020-2021) sous forme de subventions et de bourses. Ces charges ne sont pas indiquées dans les états financiers de l'organisme, mais plutôt dans les états financiers des ministères ou organismes qui ont fourni les fonds.

Dans certaines situations où l'administration de fonds au nom d'autres ministères et organismes fédéraux lui impose un lourd fardeau, le CRSNG prélève des frais d'administration. Ces frais, qui s'élèvent à 0 \$ pour l'exercice (comparativement à 5 566 \$ en 2020-2021), sont déduits de ses charges de fonctionnement.

3. Résultats des évaluations du CRSNG en 2021-2022

Le tableau suivant résume la situation des activités de surveillance continue selon le plan cyclique de l'exercice précédent.

Voici les progrès qui ont été réalisés pendant l'exercice 2021-2022.

Mesure prévue dans le plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent	État d'avancement
Subventions et bourses	En raison de situations imprévues et de priorités concurrentes, l'évaluation est toujours en cours. Elle sera terminée en 2022-2023.
Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI) – Systèmes de gestion des subventions (SIGSB et AMIS)	L'évaluation est terminée comme prévu; des mesures correctives ont été cernées et devraient être entièrement mises en œuvre au cours de 2022-2023.
Contrôles à l'échelle de l'entité Budgétisation et prévisions	En raison du passage à un nouveau système financier en 2023-2024, les évaluations de la conception ont été reportées à 2023-2024, après la mise en œuvre du SAP. Elles tiendront compte de l'incidence du nouveau système financier sur les contrôles internes en matière de rapports financiers.

3.1 Contrôles importants nouveaux ou substantiellement modifiés

Au cours de l'exercice, aucun contrôle important n'a été modifié de façon substantielle pour les processus existants nécessitant une réévaluation, et aucune mise à l'essai n'a été faite pour vérifier l'efficacité conceptuelle et opérationnelle d'un nouveau processus.

3.2 Plan de surveillance continue

Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, l'organisme a terminé la réévaluation des contrôles financiers liés aux CGTI – Systèmes de gestion des subventions (SIGSB et AMIS). Au total, 14 contrôles importants ont été évalués dans les domaines de la gestion du changement, de la gestion de l'accès et des activités de TI. La plupart des contrôles vérifiés fonctionnaient comme prévu et les mesures correctives suivantes étaient requises :

- Une observation a été faite dans le contexte de la séparation des tâches.
- Quatre observations ont été faites concernant le contrôle par mot de passe et les droits d'accès.
- Une observation a été faite dans le contexte du contrôle de la qualité.

Le CRSNG élabore actuellement un plan d'action de la direction pour donner suite aux six observations et s'assurer que les mesures correctives seront prises en temps opportun.

4. Plan d'action du CRSNG

4.1 Progrès au cours de l'exercice 2021-2022

Toutes les recommandations formulées à l'issue des évaluations effectuées au cours des exercices antérieurs ont été prises en compte pour les contrôles liés aux subventions et aux bourses et les contrôles à l'échelle de l'entité.

L'évaluation antérieure concernant les CGTI pour le Portail de recherche 1.0 a donné lieu à neuf observations. Deux d'entre elles, qui ont trait à la configuration de l'accès au système et des mots de passe, n'ont pas encore été mises en œuvre, mais elles le seront au cours de l'exercice 2022-2023.

4.2 Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices subséquents

En avril 2023, le CRSNG adoptera le progiciel SAP (System Applications and Products in Data Processing) pour remplacer FreeBalance, son système financier actuel. L'organisme se joindra à un groupe de ministères fédéraux qui utiliseront SAP, lequel sera hébergé et maintenu par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

La mise en œuvre du progiciel SAP aura une certaine incidence sur les processus opérationnels mentionnés dans le plan d'essai pluriannuel. C'est pourquoi l'évaluation de la conception des cycles opérationnels devrait être réalisée après la mise en œuvre. On pourra ainsi s'assurer que les contrôles fonctionnent comme prévu et relever toute lacune dans les contrôles qui pourrait découler de la transition au nouveau système.

Au moment d'examiner les processus opérationnels détaillés et l'incidence éventuelle sur les contrôles, les facteurs suivants seront pris en compte :

- mise à profit des capacités du nouveau système;
- réduction maximale de l'incidence sur les activités;
- réduction maximale des coûts;
- création d'une valeur opérationnelle future.

L'ajustement des contrôles s'effectuera simultanément en 2022-2023 dans le cadre de la gestion du changement lié au passage à un nouveau système financier, en suivant les étapes suivantes :

Étape 1 – Effectuer un examen exhaustif du système pour évaluer les interdépendances, l'intégration du système et le flux des activités.

Étape 2 – Procéder à la synchronisation et à tout ajustements nécessaires pour adapter l'ensemble des processus de contrôle au nouvel environnement.

Étape 3 – Cartographier le système et bien en comprendre le fonctionnement sous l'angle des contrôles.

Étape 4 – Exécuter un plan d'essai des contrôles pluriannuel en fonction du nouveau profil de risque et de la matrice des risques actualisée.

Les ajustements des contrôles seront planifiés en collaboration avec la firme Ernst & Young (E&Y), qui est une spécialiste des contrôles internes ayant fait ses preuves dans la mise en œuvre de systèmes financiers.

Le Plan pluriannuel de surveillance continue a été révisé afin que l'on puisse évaluer les risques globaux. Ainsi, on évaluera la conception de tous les processus opérationnels au cours des trois exercices suivant la mise en œuvre du SAP en fonction de leurs éléments de risque tout en tenant compte de l'incidence du nouveau système financier. Nous recommencerons à tester l'efficacité opérationnelle une fois que les évaluations de la conception auront été menées à bien pour tous les cycles opérationnels. Le tableau qui suit présente le plan cyclique de surveillance continue du CRSNG pour les trois prochains exercices.

Principaux secteurs de contrôle	Exercice 2022-2023	Exercice 2023-2024	Exercice 2024-2025	Exercice 2025-2026
i) Contrôles au niveau de l'entité				X
ii) Contrôles généraux de la technologie de l'information				
AMIS				X
SIGSB				X
SAP		X		
PR et SGRC			X	
iii) Contrôles de processus opérationnels				
Subventions et bourses	X	X*		X
Achats, paiements et comptes créditeurs	X		X*	
Rémunération		X*		
Règlements interministériels	X		X*	
Rapports financiers : fin de période		X*		
Rapports financiers : fin d'exercice			X*	
iv) Contrôle interne supplémentaire en matière de gestion financière				
Prévisions et budgétisation			X	

X* Évaluation de la conception uniquement

X Évaluation de la conception et efficacité opérationnelle